

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 23 JUIN 2010

Présents : tous les conseillers, sauf Mrs Alexandre ROMAIN, Florian GAIFFE, excusés.

Secrétaire : Mme Colette CUENOT.

Convocations du 16 JUIN 2010

AFFICHE LE : 29.06.2010

MAISON DES FAMILLES DE FRANCHE COMTE.

Le maire expose l'intérêt pour la commune de soutenir le projet de la Maison des Familles de Franche-Comté, initié par l'Association « Semons l'Espoir ». Cette construction basse consommation à ossature bois permettra l'accueil dans un lieu convivial et fraternel de 70 personnes, familles des adultes ou enfants hospitalisés au pôle santé Jean Minjoz, à Besançon. Ce don, collecté par l'Association des Communes Forestières du Doubs, sera utilisé par « Semons l'Espoir » pour acquérir des grumes de bois pour sa construction.

La commune de La Chenalotte décide de participer au projet de construction de la nouvelle maison des familles en versant un don de 250 EUR correspondant à 5 M3 de bois en grumes.

BAIL DE LA CHASSE.

Il arrive à échéance. Celui-ci est renouvelé pour 6 ans au tarif inchangé de 140 €/an.

En contrepartie, l'association pourra bénéficier de la salle des fêtes au même titre que les autres associations du village.

INFOS DIVERSES.

1. **RAPPEL : Afin de respecter le voisinage, il est formellement conseillé de réduire les nuisances sonores (tonte, etc...) en dehors des horaires suivants :**

Du lundi au vendredi	8 H 30 14 H	12 H 19 H 30
Samedi	9 H 14 H	12 H 18 H 30
Dimanche et jours fériés	10 H	12 H

2. Il est rappelé qu'il est strictement interdit de faire des feux dans le village, selon réglementation préfectorale en vigueur.
3. ASNCC recherche des joueurs de foot pour compléter les équipes des poussins aux seniors : noel-cerneux.foot@orange.fr
4. Site internet de la Chenalotte : www.chenalotte.org
5. Adresse mail de la mairie pour info : mairie.lachenalotte@wanadoo.fr
6. PERIODE DE VACANCES.
Le secrétariat de mairie sera fermé du
26 juillet 2010 au 10 août 2010 inclus
Pendant cette période, en cas d'urgence veuillez contacter Mr Le maire au 06 78 32 35 07

Merci de déposer vos demandes de cartes d'identité avant cette date !

Bonnes Vacances d'Eté à toutes et à tous !



Dernière minute

Mise à jour du plan cadastral

Le géomètre du cadastre se rendra dans notre commune entre le 5 JUILLET et le 27 AOÛT 2010, pour procéder aux diverses constatations, assorties de mesurages, nécessaires à la mise à jour du cadastre.

Il peut être amené dans l'exercice de ses fonctions à pénétrer dans les propriétés particulières, closes ou non closes, à l'exclusion de l'intérieur des habitations. (Loi n° 374 du 6 juillet 1943 validée par la loi n° 57-391 du 28 mars 1957).

L'arrêté préfectoral correspondant est visible au panneau d'affichage.

Dernière minute

Mise à jour du plan cadastral

Le géomètre du cadastre se rendra dans notre commune entre le 5 JUILLET et le 27 AOÛT 2010, pour procéder aux diverses constatations, assorties de mesurages, nécessaires à la mise à jour du cadastre.

Il peut être amené dans l'exercice de ses fonctions à pénétrer dans les propriétés particulières, closes ou non closes, à l'exclusion de l'intérieur des habitations. (Loi n° 374 du 6 juillet 1943 validée par la loi n° 57-391 du 28 mars 1957).

L'arrêté préfectoral correspondant est visible au panneau d'affichage.